

Révélations de la CRE, novembre 2018

La Commission de régulation de l'Énergie n'a pas l'autorité lui permettant de remettre en cause le projet. Cependant ses révélations sur les faits et les coûts, basées sur le rapport H3P, sont incontestables. Son avis est remis au Ministère.

La CRE et RTE ne peuvent manifestement pas entretenir de bonnes relations.

Rapport du Cabinet d'audit H3P

Enfin une expertise totalement indépendante de RTE !

Quelques extraits du rapport H3P :

P15 : Le 18 décembre 2009, Le CEP (Comité d'Engagement des Dépenses) de RTE valide la mise en souterrain en 400 000 volts de la ligne Gavrelle Mastaing.

Le 27 janvier 2010 : le Directoire de RTE valide ce projet

P14 : En 2009, la volonté d'exporter l'électricité vers le Bénélux et l'Allemagne motive l'étude des axes Avelin Gavrelle et Avelin Mastaing.

P16 : Sur le plan tension, **la mise en souterrain** des axes Avelin Gavrelle et Gavrelle Mastaing est jugée préférable. *(Ceci prouve que RTE envisageait le souterrain en 400 000 volts)*

P17 : Selon RTE, le scénario aérien est privilégié compte tenu du caractère d'urgence (objectif fin 2016). *(quid de l'urgence aujourd'hui avec une fin de projet en 2023 ?)*

P18 : Le 9 juillet 2010, le CEP valide le scénario double circuit 400 000 volts Avelin Gavrelle en aérien. Le budget, estimé à 137 M€, intègre le passage de 125 à 400 kVA de la ligne Avelin Mastaing. *(ce chantier a bizarrement disparu du programme).*

P20 (haut du tableau) : **Absence de rentabilité du projet si l'EPR de Penly ne se réalise pas.**

Bas de page 20 et haut de page 21 : **un coût de projet cible de 164 M€ entraîne une rentabilité nulle si Penly ne se fait pas.** *(quid avec un coût de plus de 230 M€ ?)*

Bas de page 25 : **L'ouvrage a pour but, (entre autre) d'évacuer la production de Penly vers la Belgique** et d'optimiser l'interconnexion France Belgique.

P27 : Le Directoire de RTE valide un budget de 142 M€

P29 : Octobre 2010 RTE sous-estime l'aérien à 137 m€ et surestime le souterrain à 265 M€. *(au final le projet aérien dépassera ce coût).*